



Ministère Délégué auprès du Ministre
de l'Energie, des Mines, de l'Eau et
de l'Environnement,
Chargé de l'Environnement

Ministère de l'Intérieur

**PROJET INTÉGRATION DE LA DIMENSION ENVIRONNEMENTALE
DANS LA PLANIFICATION ET LA GESTION LOCALES (CB2)**
Vers un ancrage du développement durable au niveau local

TERMES DE REFERENCES

**REALISATION D'UN FILM DOCUMENTAIRE SUR LE PROJET INTEGRATION DE
L'ENVIRONNEMENT DANS LA PLANIFICATION STRATEGIQUE LOCALE/CB2**

Lieu : Rabat_Beni Mellal_Agadir_Tanger
Date de soumission de l'offre : 24 février 2015 à 12h00
Période d'étalement de la prestation : Mars et Avril

I. CADRE DE LA PRESTATION

Conformément à ses engagements au niveau international dans le cadre des sommets de la Terre de Rio de Janeiro (1992) et de Johannesburg (2002) et des conventions pertinentes, le Maroc a mis en place les fondements visant à instaurer le développement durable dans le pays à travers plusieurs réformes politiques, institutionnels, juridiques et socio-économiques. Ce processus a été renforcé par l'entrée en vigueur en mars 2014, de la loi Cadre portant Charte Nationale de l'Environnement et du Développement Durable/CNEDD, qui devient le cadre de référence pour le développement de tout projet territorial.

S'inscrivant dans cette nouvelle dynamique, le Ministère Délégué auprès du Ministre de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement chargé de l'Environnement, a développé en collaboration avec différents acteurs et intervenants au niveau national et international, diverses initiatives visant à appuyer l'opérationnalisation de la CNEDD. Parmi ces initiatives, celle relative à l'accompagnement des collectivités territoriales en matière d'intégration de l'environnement au niveau local, à savoir le projet CB2 « Intégration de la dimension environnementale dans la planification et la gestion locale ».

Ce projet a été développé pour une durée de trois années (avril 2012,-avril 2015), dans le cadre d'un partenariat entre le Ministère Délégué auprès du MEMEE Chargé de l'Environnement, le Ministère de l'Intérieur/DGCL/INDH et le PNUD. Il se veut répondre à une priorité nationale en matière de renforcement des capacités des acteurs locaux pour une meilleure prise en compte l'environnement dans la planification et la gestion locale et la traduction des engagements nationaux à l'égard des trois conventions des Nations Unies « la Convention des Nations Unies sur les Changements Climatiques » CCNU_CC, « la Convention des Nations Unies sur la Diversité Biologique » CBD, et la Convention des Nations Unies pour la Lutte contre la Désertification et la Dégradation des Terres » CNU_LCD, en actions locales concrètes.

La mise en œuvre du projet intervient à un moment où le pays connaît un dynamisme sans précédent et où de nombreux projets de réformes sont engagés pour entériner le processus de démocratisation de la société et guider la recherche d'un modèle de développement soutenable. Il prend de ce fait pour cadre de référence :

- **La nouvelle constitution et la régionalisation avancée**, qui requièrent un important engagement des collectivités territoriales. Ces dernières se voient attribuées des prérogatives décisionnelles et exécutives élargies qui devraient leur permettre de s'acquitter au mieux de la tâche et des lourdes responsabilités qui leur seront désormais dévolues ;
- **La Charte Nationale de l'Environnement et du Développement Durable** qui devient le cadre de référence pour le développement de tout projet de territoire.
- **L'Initiative Nationale pour le Développement Humain, qui** a pour but la lutte contre la pauvreté, l'exclusion et les disparités territoriales, et qui intervient essentiellement dans les zones les plus vulnérables aussi bien en milieu urbain, que rural ;
- **Et enfin le vaste chantier d'appui et d'accompagnement des communes dans l'élaboration de leur Plan Communaux de Développement** : "La commune à l'horizon 2015" qui ambitionne de faire des collectivités territoriales une locomotive de développement aux niveaux local, provincial et régional.

Le projet CB2 s'inscrit parfaitement dans ces dynamiques auxquelles il ambitionne d'apporter une contribution substantielle, à travers le renforcement des capacités des collectivités territoriales pour leur permettre de mieux s'acquitter des prérogatives qui leur seront dévolues dans le cadre de la régionalisation avancée en matière de développement économique et social, notamment en les outillant pour développer des « **projets de territoire basés sur les principes et fondements du développement durable** ».

Le projet intervient au niveau de trois régions pilotes : la région de Souss Massa Drâa/RSMD, la région de Tanger Tetouan/RTT et la région de Tadla Azilal/RTA, et s'adresse en priorité aux collectivités territoriales. Pour appréhender l'intégration de l'environnement par le niveau local, le projet a porté son choix sur deux outils : les « plans Communaux de Développement »/PCD et les « Initiatives Locales de Développement Humains »/ILDH.

Parmi les principales réalisations du projet :

- i. La mise en place d'un Groupe de Travail Régional sur les Enjeux Environnementaux Transversaux/GREET qui associe les acteurs de la planification et les acteurs en charge de l'environnement et dont la principale mission est de faciliter l'intégration des enjeux environnementaux lors de planification stratégique locale. Ce groupe de travail comporte des représentants des services extérieurs, des représentants de la société civile (ONG, secteurs privés) et des institutions de recherches, et des collectivités territoriales (11 communes au niveau du GREET de la RTA, 11 communes au niveau du GREET de la RTT, et 13 communes au niveau du GREET de la RSMD).

- ii. Le développement d'un « **cadre de référence et lignes directrices en matière d'Intégration de l'Environnement au niveau Local** ». Le cadre de référence clarifie l'objet de l'intégration, en définit le cadre général et les principaux repères internationaux et nationaux ;
- iii. L'élaboration d'un « **Guide méthodologique en matière de planification stratégique intégrant les enjeux environnementaux et de développement durable** » qui précise les principes et les éléments déterminants de la démarche, et donne une description détaillée des outils méthodologiques correspondants à chacune des étapes d'élaboration des PCDs et des ILDH.
- iv. Le développement et la mise en œuvre avec l'appui d'autres partenaires, au niveau des trois régions pilotes du projet, d'un plan de renforcement des capacités ;
- v. Le test de l'approche et les outils méthodologiques développés au niveau des trois régions pilotes afin de tirer les enseignements nécessaires pour une mise à l'échelle;
- vi. L'élaboration d'une stratégie de généralisation qui servira de base pour l'opérationnalisation de la Charte Nationale de l'Environnement et du Développement Durable.

II. OBJECTIF DE LA PRESTATION

Cette prestation a pour objectif la réalisation d'un film de type reportage/documentaire sur le projet qui serve d'outil de capitalisation.

III. CONSISTANCE ET DESCRIPTION DE LA PRESTATION

Le prestataire devra produire dans le cadre de la présente prestation, un film institutionnel de 10 minutes qui met en avant le projet CB2 (le contexte national de mise en œuvre du projet, la mission, les actions menées, les réalisations, les résultats atteints par le projet et les leçons tirées).

La prestation sera décomposée en trois missions :

Mission 1 : Description du contenu du film documentaire (synopsis)

- T1 : Revue documentaire sur le projet et sur les problématiques qu'il traite ;
- T2 : Réunions et rencontres avec l'équipe du projet, et les partenaires de mise en œuvre du projet à Rabat;
- T3 : Sur la base de la revue documentaire et des entretiens avec l'équipe et les partenaires du projet, proposition du synopsis et des textes/commentaires correspondants aux éléments décrits dans le synopsis dans les deux langues arabe et français ;
- T4 : Validation du synopsis et des textes avec le comité de suivi du projet (MDCE, MI, PNUD)

Mission 2 : Réalisation du documentaire.

La réalisation du documentaire comprendra les tâches suivantes :

- T1 : Réalisation d'interviews avec les partenaires au niveau de Rabat et les bénéficiaires au niveau régional (des présidents et cadres communaux, représentants du conseil régional, les agents provinciaux de développement et autres membres des GREET) ;
- T2 : Réalisation de prises de vue selon un calendrier et itinéraires à convenir en début de prestation avec le maître d'ouvrage puisque les dates de tournage en particulier au niveau régional, doivent coïncider avec la tenue des ateliers de travail; la période de tournage au niveau des régions d'intervention (SMD, TT et TA) sera de 8 jours à répartir entre Tanger Beni Mellal et Agadir.
- T3 : Utilisation en fond sonore d'une musique typique des régions d'intervention du projet et d'une voix-off, dont le texte sera travaillé sous la supervision de l'UGP;
- T4 : Réalisation de la version pré-montée avec générique de début et de fin ;
- T5 : Réalisation de la version définitive du documentaire après validation par le maître d'ouvrage de la version pré-montée (Intégration des modifications demandées).

Les éléments constitutifs du documentaire sont les suivants : (i) Générique de début et de fin, (ii) reportage commenté (prise au niveau des trois régions du projet et à Rabat), (iii) extraits d'archives audiovisuelles, (iv) interviews, (v) sons ambiants et bruitage additifs, (vi) cartes et graphiques animés. Il faudra inclure bien sûr des images de paysage des régions concernées par le projet pour agrémenter le documentaire à intégrer entre les interviews. Il est proposé également d'éviter des prises de vue d'interview uniquement en salle, mais aussi d'en faire dans des endroits ouverts/paysages. Enfin, il faudra veiller à interviewer aussi bien des hommes que des femmes.

Le commentaire doit être rédigé et lu en langues arabe et française, et les éléments sonores, en langue originale, doivent être soit doublés soit traduits en sous titrage.

Les rencontres, réunions et interviews seront organisés par l'unité de gestion du projet.

Mission 3 : Duplication du documentaire

Le prestataire remettra une version documentaire exploitable sur le Web, et sur supports répondants aux normes professionnelles en vigueur (10 copie sur DVD master).

IV. LIVRABLES ATTENDUS

1. Le rapport présentant une description détaillé du film documentaire (synopsis) (10 jours après le démarrage de la prestation à compter à partir de la date de signature du contrat)
2. Le plan de tournage (10 jours après le démarrage de la prestation à compter à partir de la date de signature du contrat) ;
3. La version pré-montée ; (25 jours après la validation du synopsis et du plan de tournage)
4. Le documentaire en langue arabe et française en version définitive dupliqué sur DVD master (10 copies). (15 jours après la réception de la version pré-montée)
5. Une version du documentaire téléchargeable sur le web. (15 jours après la réception de la version pré-montée)

V. DUREE DE LA CONSULTATION

La durée de la prestation est de 30 H/j répartis sur 2 mois (mars, avril) à partir de la date de signature du contrat.

VI. QUALIFICATION DU PRESTATAIRE ET EXPERIENCES REQUISES

Le prestataire doit être doté de moyens matériels adéquats pour assurer ses prestations dans les normes de l'art. Il doit également disposer d'une équipe pluridisciplinaire, assez expérimentée et composée de ressources humaines et matérielles suffisantes.

L'équipe doit comprendre les professionnels que requiert la réalisation des documentaires selon les règles de l'art dont, notamment :

- Un chef de projet
- un réalisateur

L'Administration peut lui demander de procéder au remplacement de certains membres de cette équipe par d'autres qu'elle juge mieux qualifiés ou plus expérimentés.

Les Curriculum Vitae (CV) figurant dans l'offre technique portent engagement contractuel d'affecter au projet les personnes désignées.

VII. MODALITES DE PAIEMENT

Le paiement sera effectué, en fonction des rapports et livrables remis en version définitive en trois tranches appliquées comme suit :

Tranche	Livable (s)
Tranche 1 20% du montant total	Le rapport présentant une description détaillé du film documentaire (synopsis) ; Le plan de tournage ; 10j après la validation finale du livrable
Tranche 2 40% du montant total	La version pré-montée ; 10j après la validation finale du livrable
Tranche 3 40% du montant total	Le documentaire en langue arabe et française dupliqué sur DVD master (10 copies). 10j après la validation finale du livrable

Budget estimé pour la prestation : 120 000 Dhs.

NB : Le paiement sera effectué en hors taxe et des attestations d'exonération seront fournies par le projet.

VIII. COMPOSITION DU DOSSIER DE SOUMISSION DES OFFRES

Les pièces à fournir par le consultant lors de la soumission de l'offre sont:

- a) Les CV détaillés ;
- b) Copies des diplômes certifiées conformes;
- c) Les copies des attestations de prestations similaires réalisées délivrées par les hommes de l'art sous la direction desquels lesdites prestations ont été exécutées ou par les bénéficiaires publics ou privés desdites prestations avec indication de la nature des prestations, le montant, les délais et les dates des réalisations, l'appréciation, le nom et la qualité du signataires;
- d) Une note indiquant la méthodologie et démarche proposées pour la réalisation de la prestation avec un calendrier de mise en œuvre (à titre indicatif, à préciser avec le maître d'ouvrage).
- e) Une offre financière avec ventilation des coûts par activité (sous pli fermé).

LIEU ET DATE LIMITE DE REMISES DES DOSSIERS DES OFFRES

Les dossiers seront adressés sous-plis fermés en mentionnant l'objet de la consultation, au nom du Directeur National du projet CB2, sis au :
Ministère Délégué auprès du Ministre de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement
Chargé de l'Environnement
Direction du Partenariat, de la Communication et de la Coopération - Bureau 213 ou bureau 223
9, Avenue Al Araar, secteur 16, Hay Riad, Rabat

Et ce avant le 24 février 2015 à 12h00.

Pour plus d'information, prière de prendre contact avec l'équipe de gestion du projet:
Par email : CB2.environnement@gmail.com TEL : 05 37 57 26 57.